CPR INVEST - GLOBAL RESOURCES - A EUR - ACC

LU1989769036

ACTIONS 31/10/2026

Communication publicitaire - Avant toute souscription, veuillez prendre connaissance du Document d'Informations Clés et du prospectus

Objectifs et Politique d'investissement (Source : Amundi) *

L'objectif du Compartiment est de surperformer (déduction faite des commissions applicables) sur la période de détention recommandée (au moins cinq ans) l'Indice S&P Global Natural Resources en investissant dans des actions internationales principalement impliquées dans l'énergie, les activités d'extraction et de transformation de l'or et des matériaux. Pour y parvenir, la stratégie d'investissement du Compartiment vise à sélectionner des actions de tous les pays qui sont principalement impliqués dans les activités énergétiques, aurifères et de matériaux. L'approche « best-in-class » n'exclut aucun secteur d'activité par principe. Tous les secteurs économiques sont donc représentés dans cette approche et le Compartiment peut donc être exposé à certains secteurs controversés. L'exposition aux actions du Compartiment sera comprise entre 75 % et 120 % de ses actifs. Le Compartiment investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions et des titres assimilés à des actions de tout pays, sans contraintes de capitalisation. Les instruments dérivés peuvent être utilisés des fins de couverture, d'exposition et/ou de gestion efficace de portefeuille. Le Compartiment est activement géré et a pour objectif de surperformer l'Indice de référence. Le Compartiment est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence. Toutefois, la gestion du Compartiment est discrétionnaire et optera pour des émetteurs non inclus dans l'Indice de référence. Le Compartiment surveille l'exposition au risque par rapport à l'indice de référence, étant cependant entendu que l'ampleur de l'écart par rapport à l'indice de référence devrait être importante. Le Compartiment est un produit financier qui promeut les caractéristiques ESG conformément à l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

/!\ ***Important : Le capital et/ou le rendement n'est (ne sont) pas garanti(s) ou protégé(s)***. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné, tel qu'un immeuble ou des actions d'une société, étant donné que ceux-ci sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le fonds.

* Il s'agit de la politique d'investissement mentionnée dans le document d'informations clés.

Veuillez vous reporter à la Politique générale d'Investissement Responsable de CPR ASSET MANAGEMENT et la Déclaration relative à la mise en application du Réglement SFDR disponibles via le lien https://cpram.com/fra/fr/particuliers/investissement-responsable/documentation-esg.
La décision de l'investiseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds.
Rien ne garantit que les considérations ESG améliore la stratégie ou la performance du fonds. Le fonds reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable.

CPR INVEST - GLOBAL RESOURCES - A EUR - ACC

ACTIONS 31/10/2026

Indicateur synthétique de risque (Source : Fund Admin)

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque n'est pas garanti et peut evoluer dans le temps. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Invest.

Tous les investissements comportent des risques et la valeur des investissements peut varier à la hausse comme à la baisse. Les informations sur les risques contenues dans ce document sont destinées à donner une idée des risques principaux et importants associés à ce fonds. Pour plus d'information sur les risques, veuillez consultez le prospectus et le DIC disponible : www.cpram.com/bel/fr/particuliers/products/tous-les-fonds

Frais (Source : Groupe Amundi)

Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques : commissions liées aux résultats (Source : Groupe Amundi)

15,00 % annuel de performance au-delà de celle de l'actif de référence, l'Indice S&P Global Natural Resources. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur nette des actifs conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être compensées avant qu'une nouvelle provision au titre de la commission de performance puisse être enregistrée.
Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement.
La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.

Coûts récurrents prélevés chaque année (Source : Groupe Amundi)

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : 2,01%
Coûts de transaction : 0,32%

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie (Source : Groupe Amundi)

Frais d'entrée (maximum) : 5,00%
Frais de sortie (maximum) : 0,00%
Frais de conversion : 5,00 %
Swing Pricing : Oui

Les informations sur les coûts peuvent ne pas être exhaustives et le Fonds peut induire d'autres dépenses. Pour de plus amples informations sur les coûts, frais et autres dépenses, veuillez consulter le Prospectus et le DIC PRIIPS disponibles sur www.cpram.com/bel/fr/particuliers/products/tous-les-fonds

Caractéristiques *(Source : Groupe Amundi)*

Données clés (Source : Groupe Amundi)

Valeur Nette d'Inventaire (VNI) : 207,01 (EUR)
Actif géré : 983,80 (millions EUR)
Date de la VNI et de l'actif géré : 30/10/2026
Valorisation : Quotidienne
Code ISIN : LU1989769036
Devise de référence de la classe : EUR
Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT (nationalité française)

Caractéristiques principales (Source : Groupe Amundi)

Date de création du compartiment/OPC : 16/10/2020
Date de création de la classe : 16/10/2020
Date de la première VNI : 16/10/2020
Affectation des résultats : Capitalisation
Souscription minimum : 1 dix-millième part(s)/action(s)
Investissement recommandé au moins pendant : 5 ans
Forme juridique : Compartiment de SICAV
Droit applicable : de droit Luxembourgeois
Norme européenne : OPCVM

CPR INVEST - GLOBAL RESOURCES - A EUR - ACC

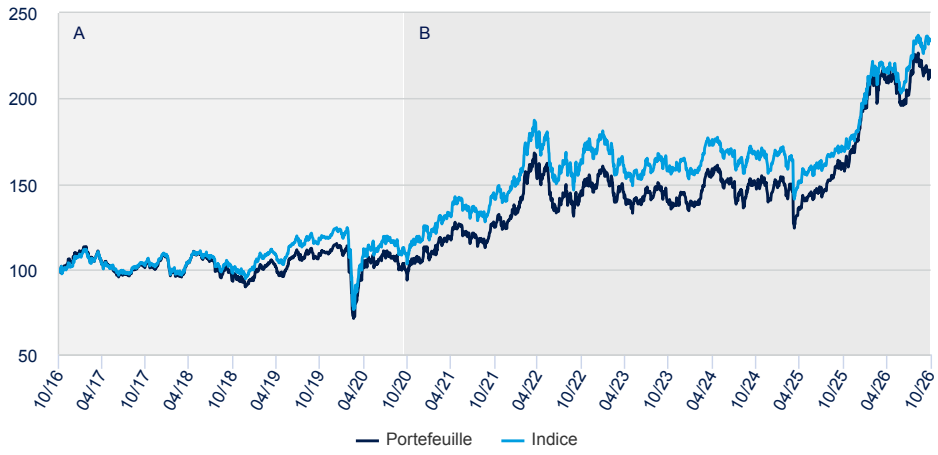
ACTIONS

31/10/2026

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Indice : S&P Global Natural Resources

Evolution de la valeur nette d'inventaire (base 100) du 31/10/2016 au 30/10/2026 (Source : Fund Admin)



A : Simulation basée sur les performances depuis sa création jusqu'au 15 octobre 2020 de la part AF - CPR Global Resources - AE (C) absorbée par CPR Invest - Global Resources - A EUR - Acc le 16 octobre 2020. CPR Invest - Global Resources - A EUR - Acc a adopté une structure de frais ayant les mêmes frais courants que ceux de la part AF - CPR Global Resources - AE (C) tels qu'estimés lors de la fusion le 16 octobre 2020.
B : Performance de la part CPR Invest - Global Resources - A EUR - Acc depuis sa création.

Performances annualisées (Source : Fund Admin)

Depuis le	1 an 31/10/2025	3 ans 31/10/2023	5 ans 29/10/2021	10 ans 31/10/2016
Portefeuille	31,78%	15,52%	11,27%	7,82%
Indice	36,55%	14,13%	10,61%	8,85%
Ecart	-4,77%	1,38%	0,66%	-1,04%

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE *(Source : Fund Admin)*

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	23,50%	-1,41%	-2,29%	13,93%	23,46%	-8,37%	24,90%	-12,77%	-1,26%	43,86%
Indice	13,62%	-2,77%	-2,18%	15,03%	24,39%	-5,37%	28,13%	-8,73%	1,66%	43,86%
Ecart	9,88%	1,36%	-0,11%	-1,10%	-0,93%	-3,00%	-3,24%	-4,04%	-2,92%	0,01%

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

*(Source : Groupe Amundi) **

	Poids (PTF)
SHELL PLC GBP	6,90%
EXXONMOBIL HOLDINGS CORP	6,71%
TOTALENERGIES SE PARIS	5,28%
NUTRIEN LTD	4,91%
CHEVRON CORP	4,16%
FREEPORT-MCMORAN INC	2,89%
BP PLC	2,50%
UPM-KYMMENE OYJ	2,28%
ENI SPA MILAN	2,21%
VYLOR INC	2,17%

* Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné. Il se peut que les OPC présentés dans le portefeuille ne soient pas offerts en Belgique, veuillez vérifier avec votre conseiller en investissement.

SYNTHESE *(Source : Groupe Amundi)*

	Portefeuille
Exposition Actions	99,45%
Nombre d'émetteurs (hors liquidités)	78

Toutes les performances ci-dessus sont calculées sur la base des valeurs nettes d'inventaire dans la devise de référence de la classe (l'Euro), dividendes réinvestis. Les rendements et l'évolution de la valeur nette d'inventaire cités ont trait aux années écoulées et ne constituent pas un indicateur fiable du rendement futur. Les performances sont affichées hors frais et commissions à la charge de l'investisseur. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés. Les rendements annuels couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. L'évolution graphique de la valeur nette d'inventaire est établie sur l'hypothèse que la valeur nette d'inventaire et la valeur de l'indice sont égales à 100 à la date de début du graphique, afin de les rendre comparables.
Les rendements sont calculés hors taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge et le régime fiscal en question s'applique à ce type de personne.

Notation Morningstar ©

Notation Morningstar "Overall" © : 3 étoiles
Catégorie Morningstar © :
EAA FUND SECTOR EQUITY NATURAL RESOURCES
Date de notation : 30/09/2026
Nombre de fonds de la catégorie : 259

©2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : 1/appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; 2/ ne peuvent être reproduites ou redistribuées et 3/ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : https://www.morningstar.co.uk/static/UploadManager/Assets/Morningstar_Ratings_Infographic_2023.pdf

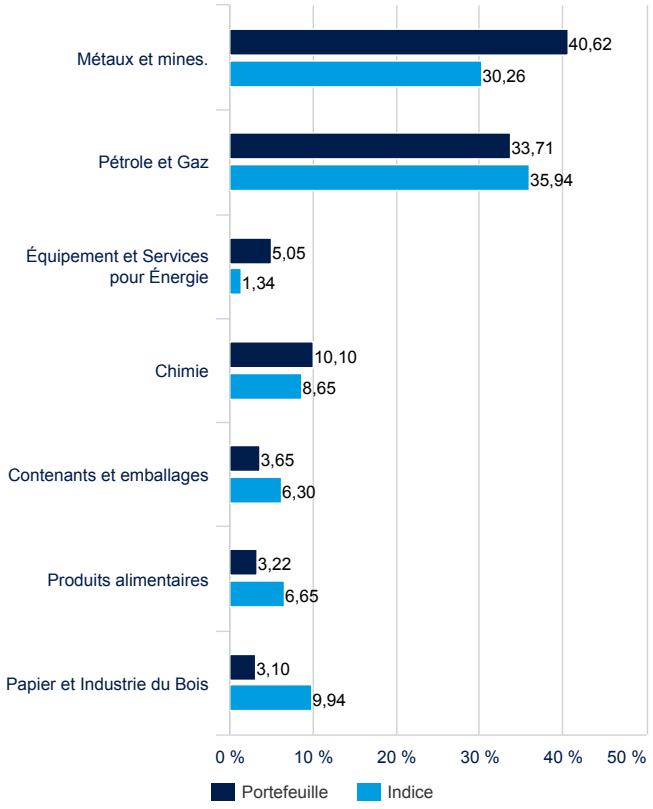
CPR INVEST - GLOBAL RESOURCES - A EUR - ACC

ACTIONS 31/10/2026

Composition du portefeuille (à titre d'illustration uniquement - Source : Groupe Amundi)

REPARTITION SECTORIELLE

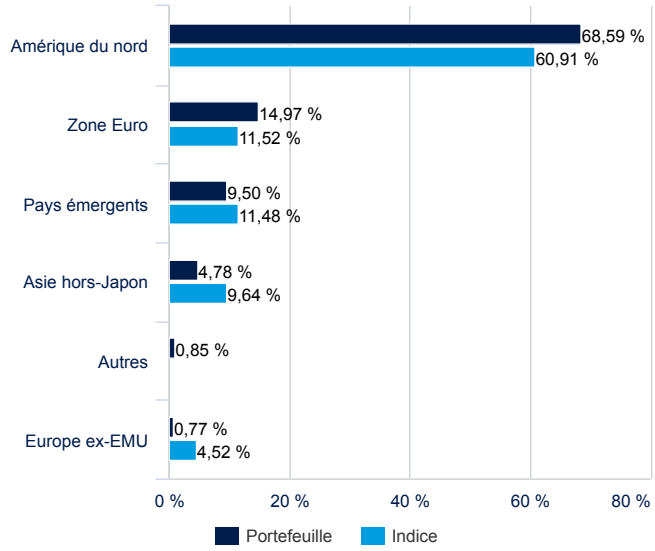
(Source : Groupe Amundi)



En pourcentage de l'actif

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

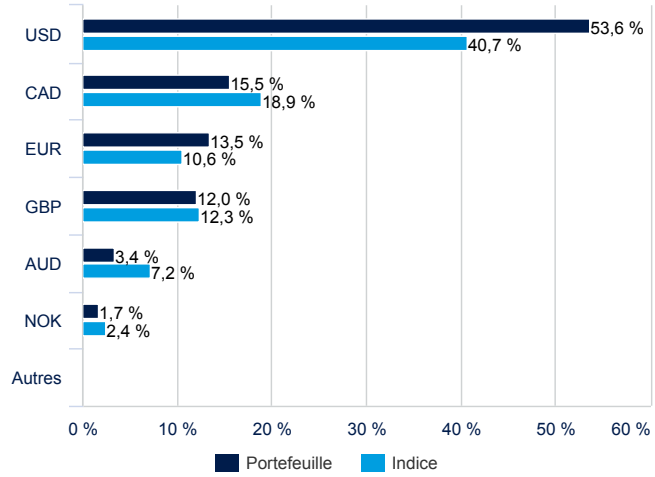
*(Source : Groupe Amundi) **



* En pourcentage de l'actif – avec prise en compte des produits dérivés.

EXPOSITION PAR DEVISE

*(Source : Groupe Amundi) ***



** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

www.cpram.com

Fiscalité (Source : Groupe Amundi)

Parts de capitalisation
Compartiment susceptible d'investir plus de 10 % en créances : non
Fiscalité (résidents belges). T.O.B. [en cas de rachat et en cas de passage d'un compartiment de capitalisation vers un autre compartiment de capitalisation ou de distribution]: (ou de distribution ne portant pas sur la totalité du produit net) :1,32 % (max. 4000 EUR).
Précompte mobilier :
- investisseurs personnes physiques résidents belges agissant à titre privé:
• si investissement du patrimoine à plus de 10% en créances, précompte mobilier libératoire de 30% sera dû sur la plus-value issue de titres de créances lors de la cession, du rachat ou du partage de l'avoir social (TIS bis) ;
• à défaut (investissement à moins de 10% en créances), exonération en cas de la cession, de rachat ou de partage de l'avoir social.
- investisseurs sociétés (résidentes belges) : précompte mobilier non libératoire et imputable sur l'impôt final ; en principe, imposition au taux ordinaire de l'impôt des sociétés (25% sauf application, le cas échéant, des taux réduits).

Parts de distribution
Précompte mobilier :
- investisseurs personnes physiques résidents belges agissant à titre privé:
• précompte mobilier libératoire de 30% sur la distribution de dividendes.
• si investissement du patrimoine à plus de 10% en créances, précompte mobilier libératoire de 30% sera également dû sur la plus-value issue de titres de créances lors de la cession, du rachat ou du partage de l'avoir social (TIS bis) ; à défaut (investissement à moins de 10% en créances), exonération en cas de la cession, de rachat ou de partage de l'avoir social.
- investisseurs sociétés (résidentes belges) : précompte mobilier non libératoire et imputable sur l'impôt final ; en principe, imposition au taux ordinaire de l'impôt des sociétés (25% sauf application, le cas échéant, des taux réduits).

Pour de plus amples informations, veuillez consulter vos conseillers financiers et fiscaux habituels.

Note Générale (Source : Groupe Amundi)

La durée du compartiment est illimitée. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être la seule base d'évaluation d'un quelconque investissement. Tout investissement dans le Compartiment doit être fait conformément à la documentation juridique en vigueur (documentation d'information clé disponible en français, prospectus disponible en français sur le site www.cpram.com/bel/fr/particuliers/products/tous-les-fonds), et, le cas échéant, de la grille tarifaire appliquée par le distributeur, ainsi que les statuts et les rapports (semi-) annuels, disponibles gratuitement en français, sur demande, auprès de CPR ASSET MANAGEMENT, de Caceis Bank, Belgium Branch et du distributeur. **Avant toute décision d'investissement, veuillez lire attentivement la documentation d'information clé et le prospectus disponibles sur le site www.cpram.com/bel/fr/particuliers/products/tous-les-fonds ou auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique, Caceis Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86 C boîte 320, 1000 Bruxelles.** La Valeur Nette d'Inventaire (VNI) est publiée sur le site Internet www.fundinfo.com. Pour toute plainte, veuillez contacter Caceis Belgium qui assure également le service de plainte (coordonnées ci-dessus). Si notre réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter l'Ombudsman en conflits financiers à l'adresse suivante: Ombudsfin asbl - North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).

Note concernant le swing pricing (Source : Groupe Amundi)

Compartiment éligible au mécanisme de swing pricing : Oui
Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents, un mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement peut être appliqué pour certains fonds. Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Nette d'Inventaire. Par conséquent, la Valeur Nette d'Inventaire sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif). Normalement, les ajustements de la VNI ne dépasseront pas 2 % de la VNI originale. Pour plus d'information, veuillez-vous référer au prospectus.

Avertissement

Mentions_Legales_FSMA_2025_CPR_INVEST_Instit